

Chapitre 13 : Les littoraux maritimes, des territoires attractifs

La France métropolitaine compte 5853 km de côte maritime, sans compter les 12 602 km de linéaire côtier de l'outre mer. C'est le plus important kilométrage de tous les pays de l'union européenne, même en se limitant à la métropole.

I. Un territoire modestement littoralisé

A- L'héritage d'un pays peu tourné vers la mer

1) Des logiques continentales historiquement dominantes

Le territoire français s'est constitué à partir de Paris. La puissance française, pendant le règne de Louis XIV comme dans la période napoléonienne, est ancrée, économiquement et militairement, sur le continent. Cette histoire maritime se retrouve dans la trame urbaine : le poids de Paris, la présence d'une seule aire urbaine littorale (Marseille), ou de trois villes portuaires (Bordeaux, Nantes, Le Havre), soulignent ce rôle limité des ports dans l'histoire urbaine.

2) Des modes de vie peu fondés sur les ressources de la mer

Le littoral apparaissait comme un espace répulsif et peu occupé. Les régimes alimentaires français étaient la plupart du temps peu appuyés sur les ressources océaniques. Les centres villageois des communes littorales sont traditionnellement en arrière de la côte, au cœur des terres cultivées.

B- L'absence d'une vraie façade maritime

1) Un trafic portuaire dispersé

Les ports français sont très fortement spécialisés dans l'importation d'hydrocarbures, et, plus largement, de combustibles et matières premières. Il y a 4 principaux ports en France : (Marseille-Fos, Le Havre, Dunkerque, et Nantes-Saint-Nazaire) Leur place dans les échanges de produits manufacturés est plus limitée. Voici les 2 raisons principales :

- Les échanges de la France se font avant tout à l'intérieur de l'espace européen et par d'autres voies que maritimes : c'est le cas de 46% des importations et de 63% des exportations). Cela confirme la vision d'un territoire plus ancré dans le continent qu'ouvert sur le large, même dans le cadre de son intégration à la mondialisation.
- L'industrie portuaire n'occupe pas de place dominante dans l'espace français.

2) Des efforts d'équipement et d'aménagement

L'Etat s'est soucié, dans le passé, de renforcer l'outil portuaire. Les créations portuaires, la création de ZIP (zone industrialo-portuaire), les plans de modernisation des transports (plan Freycinet en 1878) ont représenté des phases de transformations majeures. Aujourd'hui les efforts d'aménagement visent avant tout à améliorer l'offre portuaire française afin de capter une part croissante du trafic de conteneurs, activité portuaire inséparable de la mondialisation et qui est la plus rentable. Cependant, il y a un décalage avec les concurrents de l'UE en matière de conteneurs en raison de l'éloignement des littoraux français par rapport aux principales concentrations urbaines du continent.

C- La valorisation des ressources halieutiques (biologiques marines)

1) Des filières qui pèsent d'un poids modéré et en recul

Globalement, les filières des produits de la mer représentent un volume d'emploi modeste et en régression. La pêche voit son rôle reculer régulièrement en raison de l'industrialisation. C'est l'ostréiculture (culture des huîtres) qui représente l'essentiel des cultures marines. L'élevage de poissons de mer est quant à lui concurrencé par les pays étrangers. Mais les problématiques environnementales pèsent sur ces filières (protection des espèces menacées et pollution).

2) Une place centrale pour de nombreux territoires littoraux

La relative modestie des filières halieutiques à l'échelle de l'ensemble du littoral français doit être pondérée. D'une part, l'impact global dépasse la seule comptabilité des emplois directs et du chiffre d'affaires des entreprises du secteur. D'autre part, pour de nombreux secteurs du littoral, l'aquaculture ou la pêche restent essentielles pour l'animation économique et sociale.

L'ensemble des activités littorales a pu créer un certain nombre de grandes villes, favoriser des concentrations de population, mais s'avère, en France, insuffisant pour motiver une littoralisation forte. Mais les littoraux sont des espaces « gagnants », car le tourisme littoral totalise à lui seul le moitié des emplois des filières maritimes.

II. Les littoraux, des espaces attractifs grâce au tourisme

A- Une « mise en tourisme » généralisée

1) Plusieurs générations de stations balnéaires

Comme pour la montagne, c'est dans un contexte historique et social donné que la mer et les littoraux deviennent attractifs. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la peur de la mer et la méfiance face aux éléments déchainés l'emportent. C'est à partir du début du XIXe siècle que le regard va changer, avec l'apparition des premières stations balnéaires (Dieppe) généralement pour les aristocrates. Mais avec le chemin de fer, l'instauration des congés payés, et surtout avec la croissance économique des Trente Glorieuses, le tourisme littoral concerne des populations bien plus nombreuses et gagne l'ensemble des littoraux. Les stations se multiplient et les campings apparaissent.

2) Le moteur essentiel de l'économie des communes littorales

Les communes littorales concentrent près de 60% de la fréquentation touristique estivale et 40% en total annuel. Les côtes accueillent près de 30 millions d'estivants, avec une fréquentation qui dépasse 6 millions de personnes au cœur de la saison. Cette fréquentation massive a évidemment des impacts économiques majeurs. Les entreprises touristiques réalisent 44% de la valeur ajoutée des secteurs maritimes et un chiffre d'affaires dix fois supérieur à celui de la pêche. Le tourisme génère de nombreuses activités (commerces, hôtels, restaurants,...) et donc de nombreux emplois.

B- L'attractivité des littoraux

1) Du tourisme au « thalassotropisme »

Les communes littorales connaissent des rythmes d'accroissement démographique supérieurs au reste du territoire. Elles ont accru leur population de 42% depuis 1962, contre 29% pour la France métropolitaine dans son ensemble. Cette croissance est le résultat de leur attractivité : cadre de vie satisfaisant, emplois associés au tourisme, festivals (Cannes, Nice),... Mais la part des retraités est prépondérante : les zones littorales et leurs arrière-pays sont les premiers concernés par les choix résidentiels des séniors.

2) Une littoralisation « à la française ? »

Comme ailleurs dans le monde, même si l'absence de très grande ville est à noter encore une fois, les littoraux constituent des franges fortement peuplées. Les communes littorales rassemblent 10% de la population en France métropolitaine sur 4,4% du territoire. Leur densité moyenne est de 272 hab./km², contre 111 en moyenne. Les littoraux doivent donc à leur attractivité d'être devenus des zones de forte densité et d'accumulation géographique. Cela n'est pas suffisant pour parler pour la France d'un espace littoralisé, mais constitue une dynamique majeure dans les équilibres territoriaux.

C- Des littoraux saturés ?

1) Concurrences pour l'espace

Progression de l'urbanisation et réduction des espaces agricoles, des espaces naturels. Espaces littoraux saturés, donc extension des constructions en zone à risque (tempête Xynthia en 2010). Annexion de plus en plus nette des arrière-pays par cette dynamique de densification. Aujourd'hui le rythme des constructions est deux fois plus rapide dans les communes non littorales que sur la côte.

2) Des écosystèmes fragilisés

La densification se traduit avant tout par l'artificialisation du linéaire côtier, c'est-à-dire de la zone où s'effectue la majeure partie des échanges biologiques et qui est la plus soumise à l'érosion. Il y a plusieurs facteurs de destruction des petits fonds marins pour faire face à l'afflux estival : navigation, digues, rejets d'eau pas toujours traités, assèchement des zones humides,... Mais le tourisme et le développement résidentiel ne sont cependant pas les seuls responsables de la fragilisation des milieux littoraux. Les rejets de l'agriculture intensive continentale favorisent les algues vertes, les concentrations industrialo-portuaires favorisent l'artificialisation et la concentration des sites à risques industriels.

3) Protection et développement durable des littoraux

Loi littorale de 1986 qui avait pour objectif de développement et de protection des espaces littoraux. La loi, si elle a permis de limiter les grandes opérations immobilières, n'a pas été en mesure de freiner l'urbanisation diffuse qui s'est au contraire accélérée. Plus de précisions au chapitre 4 paragraphe II.A.1.

III. La diversité des littoraux français

1) Le modèle azuréen

Développement précoce du tourisme. 1^{ère} région de France pour le tourisme balnéaire. Urbanisation massive et continue, aires urbaines majeures (Nice, Marseille) et ports (Toulon, Marseille). Les tensions sur le marché immobilier sont extrêmes.

2) Les littoraux atlantiques

Cultures marines, pêche. Massification progressive du tourisme à cause de la saturation des côtes de Provence.

3) Le cas de la Bretagne

Les marins et les pêcheurs dominant. Deuxième région de France pour le nombre annuel de touristes. Polarisation précoce de la population par les côtes, renforcée par l'urbanisation contemporaine (différence majeure avec les littoraux situés au sud de la Loire). Surpeuplement de l'arrière-pays.

4) Languedoc et Aquitaine

Côtes sableuses et faiblement occupées avant 1960. Puis développement du tourisme de masse, moteur de la colonisation et du développement de la côte.

5) Les littoraux septentrionaux

Tourisme faible et localisé. Economie littorale dominée par les valorisations portuaires et industrielles. Nombreux ports de pêche et de commerce. Les littoraux de la Manche et de la mer du Nord sont les seuls à connaître une croissance démographique lente.

6) Les grands estuaires

Trois grands estuaires : Seine, Loire et Gironde. Les littoraux estuariens combinent des zones protégées de plus en plus étendues, des complexes industrio-portuaires d'aval, des espaces ruraux faiblement investis et d'importantes concentrations urbaines. Les spécificités du milieu estuarien rendent compte à la fois de l'extension des zones humides plus ou moins protégées et de l'absence de la vocation balnéaire.

7) Le cas du littoral corse

Les littoraux corses sont les moins urbanisés et les moins peuplés du territoire national. Les espaces naturels y sont dominants. Il n'y a pas eu d'investissements touristiques à grande échelle. Malgré cela, nombreux touristes (plus de 2 millions par an). Littoralisation de la population : plus de 80% des habitants de l'île résident dans les communes littorales, qui comportent les 2 centres urbains majeurs de l'île, Bastia et Ajaccio, qui sont en même temps les ports assurant la continuité territoriale avec le continent.